

# FONDS D'INTERVENTION POUR LE DEVELOPPEMENT

-----  
**DIRECTION GENERALE  
ANTANANARIVO**

---

Adresse : Lot III M 39 Ouest Ambohijanahary  
101 ANTANANARIVO MADAGASCAR  
Tél : 020 22 361 50

*Programme Filets Sociaux de Sécurité  
FSS*

---

## **Termes de référence de consultants généralistes ayant des compétences en « AGRONOMIE, MOBILISATION COMMUNAUTAIRE ET DEVELOPPEMENT RURAL »**

### I- Contexte

La Banque Mondiale renforce son engagement dans la lutte contre la pauvreté et dans le développement de Madagascar en intensifiant son investissement dans le secteur de la protection sociale.

Ainsi, la République de Madagascar a bénéficié d'un appui de la Banque Mondiale dans le cadre du MPPSPF et du FID par la mise en place d'un programme de filets sociaux de sécurité (FSS).

Le projet FSS finance un Programme de Filets Sociaux Productif d'Août 2015 à Juillet 2019. Cette composante comporte trois activités dont deux concernent des transferts monétaires : Extension du Programme de Transfert Monétaire Conditionnel (TMC) et mise en œuvre d'un Programme Argent Contre Travail-Productif (ACT-P). Ces deux programmes s'inscrivent dans les actions du gouvernement pour améliorer la protection sociale, surtout des ménages les plus pauvres.

L'ACT-P consiste à appuyer les communautés rurales les plus vulnérables à améliorer leurs productions par le biais des activités à HIMO pour constituer en finalité des actifs communautaires. La première étape est la planification qui consiste à identifier et prioriser les Zones d'Intervention Possible de l'ACT-P. Puis, l'élaboration d'un schéma d'aménagement du terroir dans chacune des communautés prioritaires par le FID en collaboration avec la Commission Technique Interservices du District. Le processus adopté est participatif afin que le plan de développement soit élaboré dans une optique de continuité et de cohérence et que les travaux à réaliser puissent contribuer aux axes de développement que les communautés se sont fixés pour améliorer leur bien-être socio-économique en respectant notamment les critères de sauvegarde environnementale et sociale.

Le présent Terme de référence décrit les objectifs et les activités attendus du consultant externe qui va contribuer à la préparation de la mise en œuvre de l'ACT-P dans ses domaines de compétences notamment *du point de vue agronomique, mobilisation communautaire et aménagement de l'espace rural*.

### II- Objectifs

La mission confiée par le FID au consultant externe est de :

- contribuer à la préparation des outils et documents nécessaires à la Programmation et au suivi de la mise en œuvre des sous projets du point de vue agronomique et aménagement,
- prendre part au pilotage des activités de renforcement de capacités techniques et du personnel et des partenaires techniques du FID dans la mise en œuvre des ACT-P.,
- Assurer la gestion du développement des activités sur le plan agronomique et micro aménagement et apporte appuis et contrôles nécessaires au niveau des Directions Inter Régionales,
- veiller au respect des procédures opérationnelles et accorder une attention particulière à l'éligibilité, détermination des zones et ciblage des bénéficiaires des projets,

- participer à l'élaboration et à la mise à jour des manuels de procédures opérationnelles et environnementales,
- assurer particulièrement le strict respect des directives environnementales dont notamment celles de la Banque Mondiale (application des directives et utilisation des outils de sauvegarde environnementale, Plan de gestion environnementale et sociale) en relation avec les activités déployées en agronomie et aménagement,
- contribuer à la mise en œuvre des recommandations des auditeurs internes et externes,
- Livrer au FID les produits de ses interventions.

### III- Activités

Les activités à mener sont :

- 1) *contribuer à la préparation des outils et documents nécessaires à la Programmation et au suivi de la mise en œuvre des sous projets :*
  - participer à la validation des activités incluses dans les plans locaux de développement de terroir,
  - vérification des outils de filtration environnementale et de planification locale des micros – projets,
- 2) *prendre part au pilotage des activités de renforcement de capacités techniques et du personnel et des partenaires techniques de l'Association :*
  - participation à la formation des partenaires techniques (planification, itinéraires techniques, encadrement),
  - suivi de la formation des membres de CPS sur les thèmes communiqués par le FID aux partenaires techniques,
- 3) *Assurer la gestion du développement des activités sur le plan technique et apporte appuis et contrôles nécessaires au niveau des Directions Inter Régionales :*
  - Suivi de la formation du personnel des DIR sur les activités à caractère agronomique et en aménagement de l'espace rural,
  - suivi de l'identification et de la formulation des mesures environnementales dans les plans locaux,
  - participation à la gestion des plaintes relatives à l'environnement et des réclamations techniques,
- 4) *veiller au respect des procédures opérationnelles et accorder une attention particulière à l'éligibilité, détermination des zones et ciblage des bénéficiaires des projets :*
  - vérifier le suivi et l'application des directives techniques du Guide de Planification
  - vérification des critères d'éligibilité des micros – projets identifiés et à planifier pour l'ACT-P,
- 5) *participer à l'élaboration et à la mise à jour des manuels de procédures opérationnelles et environnementales :*
  - Participation à la mise à jour du Manuel de Procédures Environnementales de Base relative aux activités ACT-P
  - participation à la mise à jour du Cadre de Gestion de l'Environnement et Sociale,
  - participation à la mise à jour du Cadre de Politique de Réinstallation,
- 6) *assurer particulièrement le strict respect des directives environnementales dont notamment celles de la Banque Mondiale (conception et mise en place d'outils de suivi environnemental, Plan de gestion environnementale et sociale, Cadre de Politique de Réinstallation) :*
  - participer à l'élaboration de plan d'aménagement et de gestion des activités de reboisement à entreprendre dans le cadre de l'ACT-P
  - veiller à l'application des directives du Manuel Spécifique Environnemental par type d'activités.

7) *contribuer à la mise en œuvre des recommandations des auditeurs internes et externes.*

IV- Résultats et produits attendus

<b>Activités</b>	<b>Résultats attendus</b>	<b>Produits (à livrer)</b>
Contribuer à la préparation des outils et documents nécessaires à la Programmation et au suivi de la mise en œuvre des sous projets,	Les plans locaux respectent les indications du Guide de Planification en intégrant les dispositifs environnementaux	Plans d'activités et fiche de filtration environnementale à jour dans les plans locaux
Prendre part au pilotage des activités de renforcement de capacités techniques et du personnel et des partenaires techniques	Les partenaires techniques sont capables d'assurer la formation en matière agronomique et aménagement à la communauté et aux CPS	Rapport de formation des partenaires techniques
Assurer la gestion du développement des activités sur le plan technique et apporter des appuis et contrôles nécessaires au niveau des Directions Inter Régionales	Le suivi technique des activités en agronomie, aménagement et environnement est à jour	Rapport de suivi technique sur terrain.
Veiller au respect des procédures opérationnelles et accorder une attention particulière à l'éligibilité, détermination des zones et ciblage des bénéficiaires des projets	Les activités identifiées et planifiées avec la communauté respectent les critères d'éligibilité d'un projet, notamment en matière de sauvegarde environnementale	Rapport de vérification des critères environnementaux dans le processus de planification
Participer à l'élaboration et à la mise à jour des manuels de procédures opérationnelles et environnementales	Tous les conflits et plaintes dans le domaine technique et de l'environnement sont traités	Rapport de mise à jour suite aux cas traités de conflits et plaintes sur les aspects techniques et environnementaux.
Assurer particulièrement le strict respect des directives environnementales dont notamment celles de la Banque Mondiale (conception et mise en place d'outils de suivi environnemental, Plan de gestion environnementale et sociale	Les activités identifiées et planifiées avec la communauté respectent les critères d'éligibilité d'un projet, notamment en matière de préservation de l'environnement	Canevas de contrôle des critères environnementaux dans le processus de planification
Contribuer à la mise en œuvre des recommandations des auditeurs internes et externes	Toutes les remarques et recommandations des auditeurs internes et externes sont répondues et suivies	Plan de redressement et résultats des activités de redressement

V- Durée de la mission et des prestations :

Les prestations sont prévues à commencer à partir du 15/02/2016. Une évaluation des performances sera effectuée au 30/06/2016 pour une prolongation du contrat ou non.

VI- Rapport

Le consultant présente un rapport pour chaque activité entreprise en version papier et électronique. Chaque rapport doit comporter les indicateurs relatifs à la prestation tels que

- les dates marquantes durant le processus de ciblage,
- l'approche de recoupement adoptée,
- les problèmes et solutions adoptées,

- les recommandations pour améliorer la mise en œuvre,
- les photos des événements marquants

Le rapport doit être reçu par le FID au plus tard (5 jours) après chaque intervention.

#### VII- Profil requis

- a- Ingénieur Agronome ou bacc+4 dans un domaine équivalent (environnement, économie, ...), avec une forte connaissance justifiée en développement rural (agriculture communautaire et familiale, agriculture durable ou de conservation, aménagement de terroirs). Une formation académique complémentaire en matière environnementale constitue un atout.
- b- Bonne connaissance du milieu rural malgache : conception, encadrement, mise en œuvre, et supervision opérationnelle des activités.
- c- Expériences justifiées en Environnement et en Ingénierie sociale (mobilisation communautaire, andragogie)
- d- Bonne capacité d'analyse et de travail dans des conditions difficiles.
- e- Capacités en passations de marchés, planification et reporting,
- f- Capacités à de fréquents déplacements
- g- Avoir un esprit de leadership / capacité à mobiliser, d'initiative, d'organisation et de planification

#### VIII- Pièces contractuelles

Les documents suivants font partie intégrante du Contrat :

- Procès-verbal de négociation entre le FID et le consultant externe
- Termes de Référence
- Certificats de résidence, CIN, CV plus photo
- Copies certifiées conformes des diplômes par les Etablissements d'origine
- Carte statistique
- Carte fiscale à jour

**Postes basés à Toamasina, Toliara, Fianarantsoa**